



programme des formations 2nd semestre

2011

Les formations développées par le mouvement Culture et Liberté sont des moyens de contribuer politiquement à ce que tous les acteurs de la société se mettent en situation de construire ensemble **UN MONDE PLUS JUSTE, PLUS HUMAIN, PLUS SOLIDAIRE** : la formation permanente continue, la formation pour tous, la formation par l'action sur les lieux de vie, de travail, de loisirs, la formation par les projets, par les activités culturelles, par les échanges interculturels, par l'apprentissage de savoir-faire et savoir-être, la formation pour valoriser les acquis de l'expérience...

la formation au service d'un projet de société

- Formations citoyennes et militantes
- Formations « Mieux communiquer pour agir »
- Formations « Santé et Conditions de travail »

CONTACT et INSCRIPTION

Culture et Liberté - Hervé Le Baron et Annette Huguet

5, rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris

Tél. : 01 47 70 37 50

herve.lebaron@neuf.fr - cel.formation@nnx.com

calendrier 2nd semestre 2011

Dates	Formations
SEPTEMBRE 2011	
14 et 15 septembre 2011	Comprendre et défendre ses droits de la vie quotidienne – 2 j.
20 au 23 septembre 2011	Comprendre la société pour agir , Niveau 1 – 4 jours
29 septembre 2011	Etre bénévole, salarié, adhérent à CL depuis « quelques » années, ça veut dire quoi ? - 1 jour
OCTOBRE 2011	
3 au 5 octobre 2011	Élu(e) DP / CE– 3 jours
3 au 5 octobre 2011	Réaliser un tract – 3 jours
4 au 6 octobre 2011	Se préparer à intervenir devant un groupe – 3 jours
10 au 12 octobre 2011	Techniques et stratégie de la négociation – 3 jours
17 au 19 octobre 2011	Oser s'exprimer – 3 jours
24 au 26 octobre 2011	Prise de parole en public – 3 jours
NOVEMBRE 2011	
2 au 4 novembre 2011	Prise de notes et compte-rendu – 3 jours
7 au 9 novembre 2011	Élu(e) CHSCT 1 ^{er} niveau – 3 jours
7 et 8 novembre 2011	Le développement durable, entre mythe et réalité - 2 jours
3, 4, 15 et 16 novembre 2011	Comprendre les enjeux des élections présidentielles – 4 jours
14 au 18 novembre 2011	Élu(e) CHSCT 1 ^{er} niveau – 5 jours
21 au 23 novembre 2011	Lire efficacement – 3 jours
23 au 25 novembre 2011	Animer une réunion – 3 jours
30 novembre au 2 décembre 2011	Communiquer avec la presse - 3 jours
DÉCEMBRE 2011	
8 et 9 décembre 2011	Evaluer autrement– 2 jours
7 au 9 décembre 2011	Identifier les risques psychosociaux pour agir sur la souffrance au travail – 3 jours

formations citoyennes et militantes

comprendre pour agir

COMPRENDRE LA SOCIÉTÉ POUR AGIR (niveau 1)

4 jours

Disposer des clés de lecture pour comprendre le monde et la société, en vue d'agir pour les transformer. Une formation Niveau 2 sera proposé en 2012. *Intervenant : Paul Masson.*

COMPRENDRE LES ENJEUX DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

4 jours

En 2012, nous serons appelés à élire notre Président de la République et nos députés. A quoi sert notre vote ? Quel est le rôle du Président de la République et du Parlement ? Quelles sont les différents enjeux des élections présidentielles et législatives ? *Intervenant : Paul Masson.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

2 jours

«Le développement durable : un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs .» (Source : Ministère du Développement Durable). De son nom d'origine « Notre avenir à tous », le développement durable est une véritable démarche d'Education Populaire à condition qu'il ne soit pas truqué et porteur de non-sens. Comment agir au quotidien pour que le développement durable devienne soutenable, accessible à tous et géré par les citoyens ? *Intervenants : Didier Hinnerblesse et Sylvain Hatesse (présentation du jeu Terrabilis)*

COMPRENDRE ET DÉFENDRE SES DROITS DE LA VIE QUOTIDIENNE

2 jours

La justice fait peur : coût, complexité et longueur des procédures, jargon incompréhensible, rituels d'audience impressionnants... Or, utilisés intelligemment, avec obstination et patience, les voies du droit se révèlent souvent efficaces : à nous d'apprendre à les utiliser ! Ces deux jours permettront de comprendre la structure du système judiciaire français pour pouvoir agir avec efficacité dans la défense des droits individuels et collectifs.

Intervenants : Bernard Defrance et Hervé Le Baron.

outils et pédagogie

Former et animer dans une démarche d'Education Populaire

3 jours

Module 1 : SE PRÉPARER À INTERVENIR DEVANT UN GROUPE

Chaque militant associatif ou syndical est amené à animer des groupes de réflexion, de débats, d'intervention, de formation. Pour faire de ces actions des temps productifs émancipateurs, Culture et Liberté propose une formation, en 2 modules, dans une véritable démarche d'Education Populaire.

Le 1^{er} module permet de préparer une séquence d'intervention dans le but de mener un débat, d'animer un groupe de travail ou une action de formation. Le 2nd module sera organisé en 2012.

Intervenants : Paul Masson et Hervé Le Baron.

ÉVALUER AUTREMENT

2 jours

L'évaluation de nos actions est un temps, à part entière, de l'action de l'Education Populaire. L'objectif de cette formation est de dépasser le bilan et d'apprendre à évaluer, avec l'ensemble des acteurs impliqués et en référence aux valeurs d'Education Populaire qui nous fondent.

Intervenants : Hervé Le Baron et Paul Masson.

Être acteur à culture et liberté

ÊTRE BÉNÉVOLE, SALARIÉ, ADHÉRENT À CULTURE ET LIBERTÉ DEPUIS « QUELQUES » ANNÉES, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

1 jour

Vous êtes bénévole, salarié, adhérent, militant à Culture et Liberté depuis 3 ans, 10, 20, 30 ans ou plus ! Qu'est-ce que cela représente pour vous aujourd'hui ? Cette journée sera l'occasion de vous saisir de « vos histoires » et de voir comment continuer à mettre en œuvre le projet politique du mouvement Culture et Liberté. *Intervenants : Hervé Le Baron et Christian Lefeuve.*



mieux communiquer pour agir

l'oral

OSER S'EXPRIMER

3 jours

Ce stage est une préparation à la prise de parole en public. Il permet aux participants de travailler sur des techniques d'expression, plus particulièrement orientée sur le corps et la voix. La vidéo n'est pas utilisée sur cette session. *Intervenant : Jonathan Chasseigne.*

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

3 jours

Ce stage aborde les techniques de communication (observer, écouter, argumenter) et permet de dépasser ses propres obstacles pour faire valoir ses arguments. La vidéo est utilisée comme outil de support à l'analyse. *Intervenant : Hervé Le Baron.*

ANIMER ET PARTICIPER AUX RÉUNIONS

3 jours

Après la prise de parole en public, pour affronter efficacement ses points de vue, il est important de savoir se situer dans un groupe, de s'y sentir à l'aise et de pouvoir jouer les rôles d'animateur et/ou de participants actifs. *Intervenant : Hervé Le Baron.*

TECHNIQUE ET STRATÉGIE DE LA NÉGOCIATION

3 jours

Approche théorique et pratique de la négociation dans le prolongement du stage « Animer une réunion ». L'objectif est de comprendre la spécificité de la réunion de négociation, de s'y préparer, de la conduire et d'arriver à un accord. *Intervenant : Christian Nouaux.*

COMMUNIQUER AVEC LA PRESSE (à l'oral et à l'écrit)

3 jours

Ce stage a pour objectif de donner à votre information toutes les chances d'être lue, comprise et diffusée par les journalistes en identifiant précisément les destinataires, en choisissant le bon moyen de communication, en fournissant une information nouvelle et originale. *Intervenants : Rosine Klatzmann et Hervé Le Baron*

LIRE EFFICACEMENT

3 jours

Améliorer la lecture complète à travers différents exercices, acquérir des techniques de survol, balayage. Améliorer sa vitesse de lecture tout en favorisant la compréhension et la mémorisation. Travailler la lecture sélective. *Intervenante : Arielle Chenot.*

PRISE DE NOTES ET COMPTE RENDU

3 jours

Cette formation permet de prendre des notes plus efficaces, puis de les exploiter au mieux, de structurer l'information et de rédiger un compte rendu clair et compréhensible. *Intervenante : Rosine Klatzmann.*

RÉALISER UN TRACT

3 jours

Accrocher ses lecteurs et donner envie d'être lu. Ecrire avec clarté pour être compris. Ecrire pour informer ou pour convaincre. *Intervenant : Gérard Leu.*

santé et conditions de travail

IDENTIFIER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR AGIR SUR LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

3 jours

Cette formation a pour objectif d'acquérir les bases, concepts et connaissances des mécanismes de la souffrance au travail, pour construire et mettre en œuvre des actions sur les conditions de travail, et préserver la santé des salariés. Prérequis indispensables : participer ou bien connaître l'instance CHSCT. *Intervenante : Janique Deljehier.*

ÉLU(E) C.H.S.C.T - 1^{er} niveau (pour structures de moins de 300 salariés)

3 jours

Développer l'aptitude des représentants du personnel à déceler les risques professionnels, leur capacité à analyser les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité et agir pour leur amélioration. Leur donner les outils d'analyse pour supprimer les facteurs potentiels d'accident et protéger la santé des salariés. *Intervenants : Bernard Damothe*

ÉLU(E) C.H.S.C.T - 1^{er} niveau (pour structures de plus de 300 salariés)

5 jours

Développer l'aptitude des représentants du personnel à déceler les risques professionnels, leur capacité à analyser les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité et agir pour leur amélioration. Leur donner les outils d'analyse pour supprimer les facteurs potentiels d'accident et protéger la santé des salariés. *Intervenants : Vincent Tirilly, Janique Deljehier, Annie Quentrec.*

ÉLU(E) DP/CE (Délégué du Personnel / Comité d'Entreprise)

3 jours

Expliciter le rôle, les compétences, les moyens, les limites du DP et des CE. Pour chacun, nous développerons précisément leurs rôles et fonctions essentiels, pour pouvoir répondre aux attentes individuelles et collectives des salariés. Travail en groupe / jeux de rôle et mise en situation. *Intervenant : Christian Nouaux*

Les fiches détaillées des formations sont ou seront disponibles sur
www.culture-et-liberte.asso.fr

Rubrique « Plus de 150 formations au service d'un projet de société »

Toutes ces formations ont lieu à Paris.

Si un groupe de personnes le souhaite, nous pouvons organiser ces formations en régions. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

renseignements pratiques

Les agréments de Culture et Liberté

- Enregistré sous le N° 11.75.29.459.75 auprès du service général du contrôle de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (R. 921-5 du Code du Travail)
- Agrément formation économique, sociale et syndicale du 22.02.2011
- Agrément régional CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) : Arrêté N° 87.498
- Agrément régional formation économique des membres titulaires des comités d'entreprise : Arrêté N° 87.497
- Agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Agrément Ministère du Tourisme : N° AG 093.96.0006

Coût pédagogique de nos formations

- Entre 115 et 160 euros/jour/personne, selon la formation (sauf CHSCT : 320 euros/j/p)
- Tarif groupe : 1110 euros/jour (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du formateur inclus) ou 800 euros/jour (hors frais du formateur)
- Lieu : PARIS

Préparer sa formation : les sources de financement

Si vous êtes salarié

Plan de Formation de l'entreprise

Pour les salariés qui ont plus d'un an d'ancienneté, leur demande peut être prise en charge dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. La demande doit être adressée au responsable ou au service formation. Si cette demande est acceptée, les coûts de la formation ainsi que les frais annexes (transport, hébergement) seront assumés par l'entreprise.

Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Pour entreprendre une formation de longue durée qui lui permettra d'accéder à un niveau supérieur de qualification ou de se reconvertir, tout salarié peut bénéficier d'un CIF. Il suffit de justifier de 24 mois d'expérience professionnelle dont 12 dans l'entreprise actuelle.

La demande de CIF doit être adressée à l'employeur qui doit donner sa réponse dans les 30 jours. Après accord de l'entreprise le salarié doit contacter, selon le cas, le FONGECIF régional, l'OPCA de branche ou l'AGECIF du secteur concerné. Cet organisme décidera d'accepter ou non la demande et prendra en charge totalement ou partiellement les frais de la formation ainsi que la rémunération du salarié durant son absence de l'entreprise.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Ce dispositif permet au salarié de capitaliser du temps de formation qu'il peut ensuite utiliser à son initiative, avec l'accord de son employeur. Le salarié devient ainsi acteur de son évolution professionnelle en choisissant de développer ses compétences individuelles. Tout salarié en CDI ayant au moins 1 an d'ancienneté dans son entreprise bénéficie chaque année d'un DIF d'une durée de 20 heures.

Si vous êtes chômeur

Tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non peut suivre une formation. Plusieurs acteurs peuvent financer les formations : Pôle emploi, les Régions, l'État et les Opca. Cette prise en charge couvre les frais pédagogiques ainsi que la rémunération des stagiaires, selon des modalités bien précises. Les financements diffèrent selon que vous êtes bénéficiaire ou non de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) du régime d'assurance chômage.

Plusieurs cas de figure sont possibles :

>> Vous pouvez suivre une formation dans le cadre d'un stage ou d'un contrat de travail de type particulier (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, CUI/contrat unique d'insertion). L'une ou l'autre formule détermine votre statut durant la formation, votre indemnisation et votre protection sociale. En cas de licenciement économique, des mesures d'accompagnement personnalisé vous seront proposées sous certaines conditions : en particulier le CTP/contrat de transition professionnelle ou la CRP/convention de reclassement professionnalisé.

>> Vous pouvez également mobiliser votre « DIF portable », c'est-à-dire, l'enveloppe financière correspondant au reliquat d'heures acquises au titre du DIF chez votre dernier employeur.

>> Si vous étiez en CDD (contrat à durée déterminée), vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'un CIF-CDD (le congé individuel de formation des titulaires de CDD).

Si vous êtes bénévole d'une association

Le Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) finance des actions de formations pour les associations qui en font la demande. Si toutefois votre formation ne pouvait être financée par le CDVA, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons vous aider à trouver une solution.



CONTACTS

Culture et Liberté - Hervé Le Baron et Annette Huguet

5, rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris

Tél. : 01 47 70 37 50

herve.lebaron@neuf.fr - cel.formation@nnx.com



bulletin d'inscription

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

COURRIEL : _____

Je m'inscris à la(aux) formation(s) suivante(s) :

→ _____

→ _____

→ _____

→ _____

→ _____

→ _____

Pour l'établissement d'une convention de formation professionnelle :

Coordonnées de l'employeur : _____

Référent à contacter : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER A :
Culture et Liberté - Hervé Le Baron et Annette Huguet
5, rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris
Tél. : 01 47 70 37 50
herve.lebaron@neuf.fr - cel.formation@nnx.com